

Jean Fanchette

Le Bouc guillotiné ou la Révolution à l'Isle de France

Le Boeing 747 de « Air Mauritius » relie en onze heures sans escale Orly-Sud et Plaisance (île Maurice). A l'orée de la dernière décennie du XVIII^e siècle, un vaisseau effectuait le trajet Bordeaux-Port-Louis, soit plus de 13 000 kilomètres, en trois mois au moins. Ces trois mois de décalage entre les événements qui bouleversèrent la France depuis le 5 mai 1789 et leurs répercussions dans la colonie de l'Isle de France eurent parfois des effets « cocasses » comme on dit là-bas. Le tragique et le comique se côtoyèrent dans cette île dont l'importance (Compagnie des Indes, esclavage, capitaines de course, fabuleux personnages) est inimaginable aujourd'hui dans ce « paradis touristique » banal qu'est devenue l'île Maurice. Lorsque les nouvelles des événements de France parvinrent au Port-Louis au début de 1790 la scène locale était occupée par un gouverneur-général assez farfelu, Monsieur de Conway, des blancs passablement excités aimant autant la bagarre que les « Te Deum » et le vin (un peu aigri sans doute après ce long voyage !), une population d'esclaves qui apparemment n'étaient pas destinés à bénéficier de la Révolution égalitaire, des aventuriers ou des personnages hauts en couleur tels Ricard de Bignicourt, fils de Lenormand d'Étioles, mari de la Pompadour ; d'Houdetot, fils de l'égérie de Jean-Jacques Rousseau — mais que diable tout ce beau monde allait-il faire à l'Isle de France ? — bref tout un grouillement comme dans l'Orient du temps de Bérénice !

Les événements, écho lointain de ce qui se passait à Paris, devaient trouver une sorte d'autonomie tragique et *décalée*, actes et scènes d'une geste bien particulière. Nous nous attacherons ici à quelques-uns de ces événements dont l'épisode du bouc guillotiné qu'aucun historien de De Villele (futur Premier ministre de Charles X et un peu maquereau sur les bords) à Saint-Elme-le-Duc n'a osé consigner. Et qui est *vrai* comme l'est à l'île Maurice l'in vraisemblable même ! Le comte Henri de Mac Namara, commandant de la marine française dans l'océan Indien — et qui se trouvait là presque par hasard, après avoir ramené en Inde les émissaires de Tippoo Sahib à la cour de Louis XVI — ainsi qu'un malheureux bouc qui se trouvait lui aussi par hasard auprès d'une guillotine onéreuse à entretenir et exposée aux intempéries australes, sans compter deux soldats malades et errants, furent les seules victimes de toute l'épopée de la Révolution française à l'Isle de France — notez déjà l'absence du « s » — future et ex-Mauritius dont se veut citoyen l'auteur de ces lignes !

1. Le Paquebot N°4

Les premières nouvelles de la Révolution française et des événements qui l'avaient précipitée ne parvinrent à l'Isle de France que le dimanche 31 janvier 1790. Ce jour-là, par temps de cyclone un vaisseau commandé par le chevalier Gabriel de Coriolis (désigné comme « Paquebot N°4 » dans les Archives de Maurice) jeta l'ancre dans la rade de Port-Louis. Il avait quitté Bordeaux le 27 octobre 1789. Un vaisseau excite toujours les gens de Port-Louis. Celui-ci les excita davantage du fait qu'il battait un pavillon inconnu : un assemblage bizarre de trois couleurs : bleu, blanc et rouge. C'était la peste qu'apportait M. de Coriolis. Ou le renouveau. Selon les points de vue. Il ne se fit pas prier pour raconter tout ce qui s'était passé « en métropole » comme on ne disait pas encore, depuis quelque huit mois. Le cyclone s'abattant sur la ville le lendemain, ce ne fut que le 3 février qu'on s'intéressa à la Révolution. Le gouverneur-général de Conway revint en hâte du Réduit, cette merveilleuse demeure coloniale intacte aujourd'hui encore, donna ordres et contre-ordres et commença à commettre un nombre incalculable de bévues et d'erreurs de jugement qui devaient marquer de cette note tragi-comique qu'on a dite, toute la première partie de la Révolution à l'Isle de France.

Distribution et port de cocardes et décision de fonder une Assemblée Coloniale semblent avoir été les premières initiatives du « changement ». M. de Conway écrivit au ministre à propos des cocardes¹ : « Il paraît qu'une des causes de cette émeute est le désir de vendre des pacotilles de cocardes apportées ici tant par le vaisseau de Monsieur de Coriolis que par quelques autres bâtiments de Bordeaux. » Il faut donc croire qu'il y eut émeute. En même temps par voie d'affiches des « individus inconnus et non domiciliés » invitèrent les « citoyens » à se rendre le lendemain à l'église paroissiale pour y tenir assemblée sur le modèle des comités révolutionnaires métropolitains.

Graduellement après beaucoup d'atermoiements et d'hésitations du fait de Conway, après des menaces, des bagarres, des discours (Ricard de Bignicourt déjà nommé était un extraordinaire tribun), un processus révolutionnaire se mit en mouvement. Ricard « réclama la nomination de sept commissaires chargés de convoquer au plus tôt une assemblée générale de la colonie qui nommerait des députés à l'Assemblée Nationale et... un comité permanent en attendant des instructions précises »². Remarquons ici combien la lecture des discours illustre l'exportation rapide de la langue de bois révolutionnaire venue de si loin ! Les « instructions précises » étaient attendues de France bien entendu. Six mois aller retour ! Conway eut recours à ses manœuvres dilatoires habituelles, le temps de laisser s'organiser une sorte de contre-Révolution. « Un petit groupe de partisans de l'ancien régime réunis chez Monsieur d'Hauterive y votèrent une résolution hostile à toute innovation inspirée par les idées nouvelles. »³

Mais la religion était (et est) toujours omniprésente à l'Isle de France. Avant

1. A. Toussaint : « Port-Louis, deux siècles d'Histoire. », Standard Printing, Île Maurice 1948.

2. A. Toussaint, *op.cit.*, p. 122.

3. St-Elme-le-Duc, p. 243.

la réunion de la première Assemblée générale, le préfet apostolique, Monsieur Darthé, rapporte A. Toussaint, fut « invité à célébrer l'office divin avant l'ouverture de la séance, arriva accompagné de tout son clergé et l'on chanta la messe du Saint-Esprit qui fut précédée du *Veni Creator* ». A quatre heures on recommença, on remit ça, si j'ose dire, avec un Te Deum en action de grâces à la Constitution. On croit rêver ! De Te Deum en Te Deum le gouverneur réactionnaire Conway voulait gagner du temps. Il commit cependant sa première erreur lorsqu'il décida que la cérémonie de prestation de serment au nouvel ordre (prescrit par l'ordonnance royale du 14 août 1792) se ferait aux casernes en présence de MM. les Officiers de la Juridiction Royale. Cela ne fut pas du goût de l'Assemblée qui fit mander au gouverneur que « c'était aux troupes à venir au-devant de la nation et non à la nation à aller au-devant des troupes. » A ce jeu Conway perdit. La prestation du serment eut lieu au Champ-de-Mars, ce fabuleux site de Port-Louis enchâssé dans un amphithéâtre de montagnes. Les membres de l'Assemblée trônaient au premier rang. Dans la foulée on débaptisa Port-Louis qui redevint le Port Nord-Ouest. Le gouvernement, commente sobrement Toussaint, « assistait, impuissant, à l'accaparement du pouvoir par ce Tiers-État colonial. »

Et la Révolution poursuivit son petit bonhomme de chemin. Malgré les « excités » qui se voyant privés d'une vraie Révolution essayaient d'attiser les émeutes ici et là. Il faut dire que l'Isle de France n'était pas un pays tiède. On s'enivrait dès dix heures du matin. En 1790, on recense au Port-Louis et dans sa banlieue « 36 cantines, cafés, auberges et tavernes ». La paix civile est à la merci du « verre de trop. » D'autant que cet abruti de Conway « avait fait distribuer aux troupes 12 000 cartouches et ordonné aux chirurgiens de coucher à l'hôpital. » Mais les jours de Conway étaient comptés. Le 1^{er} juillet 1791 l'Assemblée prit le nom d'Assemblée Coloniale et élut les députés qui devaient la représenter à l'Assemblée nationale (là-bas en France). Furent élus les sieurs Collin et Codère avec pour suppléants les sieurs Monneron et de Missy. Mais les deux députés — toujours cette traversée périlleuse de trois mois — n'arrivèrent jamais à destination. Le vaisseau qui les transportait se perdit corps et biens sur les côtes bretonnes. Monneron le suppléant devait devenir plus tard la cible de Robespierre. Quant à Conway il fut bientôt accusé d'espionnage et démissionna. La guillotine n'avait pas encore été érigée sur la Place d'Armes. Pour le plus grand bien de Conway ! Qui disparut dans... les trappes de l'Histoire.

2. La malheureuse affaire Mac Namara

Le 25 mai 1791 le comte Henri de Mac Namara « chef d'escadre et commandant pour le Roi des forces navales au-delà du Cap de Bonne Espérance » avait mouillé au Port-Louis pour faire réparer sa frégate le *Thétys*. Très vite cet officier autoritaire se heurta aux têtes brûlées de l'Assemblée Coloniale. Celle-ci jura d'avoir la peau (la tête ?) de Mac Namara considéré comme un suppôt de l'Ancien Régime. « Le 4 novembre, » raconte A. Toussaint, « environ 400 hommes s'emparèrent des bateaux du port et allèrent chercher Mac Namara à bord de sa frégate. » Conduit à l'église paroissiale où siégeait l'Assemblée il finit par se disculper en retraçant sa carrière de marin toute d'honnêteté et de

bravoure... Mais la populace ne l'entendait pas ainsi. Mac Namara demanda la protection des soldats pour aller se réfugier aux casernes. Le cortège « grossi par une foule hurlante descendit par la rue du Gouvernement, tourna la rue Desforges et prit celle de l'Église. » Lorsqu'il arriva à l'angle de la rue Royale Mac Namara aperçut une lanterne-potence qui avait été dressée dès le lendemain de l'arrivée du *Stanislas*, ce vaisseau qui avait apporté les premières nouvelles de la Révolution. A toutes fins utiles ! Mac Namara céda à la panique. Méfiant il abandonna sa propre escorte, se précipita chez un orfèvre de sa connaissance qui tenait boutique rue Royale. Serré dans l'escalier il eut le tort de tirer sur un grenadier et de... le rater. L'autre ne le rata pas et lui trancha la tête d'un coup de sabre. Laquelle tête du noble comte-chef d'escadre fut « mise au bout d'une pique et promenée dans les rues aux cris sauvages de la populace. Son corps attaché à une corde fut tiré jusqu'au Pont Bourgeois, où le soir, un soldat de la marine nommé Simon (tout cela fait très Nouveau Testament) le recueillit et alla l'enterrer au cimetière de Fort Blanc. » L'impunité dont jouirent les meurtriers de Mac Namara ramena le désordre. Il y eut des échanges violents entre les soldats du régiment de Pondichéry et les grenadiers. Le 17 octobre 1791 à dix heures du soir — on imagine le degré d'ébriété des acteurs à une heure aussi tardive — deux soldats désarmés et malades furent encore assassinés dans les rues de la ville. »

Faisons le compte. En tout et pour tout trois morts pour une Révolution, si l'on fait foi à toutes les chroniques de l'époque. Mais Saint-Elme-le-Duc très pessimiste écrit à propos de ce climat tourmenté : « On ne sait à quelles extrémités seraient venus les exaltés lorsque, en 1792, un cruel fléau vint faire diversion. » Et quelle diversion !

3. L'épidémie de « petite vérole »

Tout commença par l'acte scélérat d'un capitaine négrier, Ollier Grand-Pré qui débarqua sur un point désert de l'île quelques-uns de ses futurs esclaves, « les gens de sa traite » dit-on à l'époque, contaminés. L'épidémie flamba malgré « le séquestre » ordonné pour empêcher la contagion. De même que les salves d'un cyclone avaient différé les premières salves de la Révolution à l'Isle de France, la variole en cette année 1792 vint marquer un sinistre hiatus dans le processus révolutionnaire. (Ollier Grand-Pré le négrier eut sa tête mise à prix, mais il demeura introuvable. Pire encore, il semble que c'est le même homme qui transmit en 1793 au gouverneur anglais de l'Inde un plan détaillé d'attaque contre l'Isle de France, plan conservé à ce jour au British Museum où l'auteur de ces lignes a eu l'occasion de le consulter.) L'épidémie de petite vérole fut une des plus terribles de l'histoire de l'île. La mortalité impressionnante. Le comte de Villèle — futur Premier ministre de Charles X, on l'a dit — alors aspirant de marine a rapporté dans ses Mémoires⁴ ces événements dont il fut le témoin : « ... En trois mois le tiers de la population noire fut enlevée et la moitié des familles blanches furent plongées dans le deuil. (Noter ce qui différencie la peine des noirs du deuil des blancs !) Il y eut un moment au Port-

4. *Mémoires et Correspondance du Comte de Villèle*, Paris, Éd. Perrin & Cie, 1888.

Louis où les cadavres étaient jetés à la mer, moyen le plus expéditif de s'en débarrasser ; ils étaient reportés par le courant jusqu'au près des navires où les requins acharnés à les dévorer faisaient mouvoir sur les eaux leurs membres déchirés, spectacle horrible qui me frappa au point qu'après tant d'années, je crois encore l'avoir sous les yeux ! »

Un autre chroniqueur rapporte que les décès étaient si nombreux que le 2 juillet l'Assemblée Coloniale interdit de porter les corps à l'église, car les convois auraient eu à traverser la ville, ce qui impliquait des risques de contamination mais que les morts seraient enterrés près de l'embouchure de la Rivière des Lataniers (la plus belle comptine mauricienne rappelle cette rivière des Lataniers-là !). En fait, comme il n'y avait pas de cimetière à cet endroit, pas de magasin à chaux, pas même un garde sanitaire pour veiller à ce que les cadavres fussent convenablement enterrés, on se contenta de jeter les morts dans les broussailles où les chiens ne tardèrent pas à venir les dévorer. » (Toussaint). De quoi décourager n'importe qui à faire la Révolution⁵ !

4. Et la guillotine dans tout ça ?

Cossigny (encore un nom d'Histoire de France !) avait succédé à ce pauvre Conway. En pleine épidémie de variole, le comte Hippolyte de Malartic, un des grands gouverneurs de l'Isle de France avec Mahé de Labourdonnais, vint prendre la relève avec poigne et diplomatie. Il nota que tant que la petite vérole fit rage il ne fut pas question de politique. « Mais dès que l'on commença à se reconnaître, » ajoute-t-il, « les passions révolutionnaires se rallumèrent. » La situation redevint lourde. Et il fut de nouveau question d'un budget pour la guillotine ! En avril 1793 — toujours ce décalage incompressible de trois mois — un bâtiment qui avait relâché à Bourbon apporta la nouvelle de l'exécution de Louis XVI et de l'établissement de la République. « Les plus farouches des jacobins de Port-Louis organisés en clubs au lendemain de l'installation de l'Assemblée nationale voulurent avoir eux aussi leur petite Terreur » (Toussaint. op. cit.)

Le contre-amiral de Saint-Félix joua quant à lui un rôle assez ambigu dans les événements qui suivirent, rappelant un peu le fâcheux parti fait au comte de Mac Namara. Venu pour relever en qualité de commandant de la station navale des Indes, Monsieur de Rosily-Meros qui avait lui-même pris la succession de Mac Namara, il avait choisi de vivre tranquillement en colon plutôt que de courir les mers en pareille conjoncture. Le 3 juin 1793 un vaisseau *La Prudente* apporta la nouvelle de la déclaration de guerre avec l'Angleterre. Il fut demandé à Saint-Félix de se mettre à la hauteur de sa charge et de se préparer à se battre. Prix aux charmes rousseausistes de la vie de colon (il existe toujours à Maurice une propriété dite « de Saint-Félix ») le contre-amiral refusa et s'enfuit à l'île Bourbon. Bourbon aujourd'hui île de la Réunion était alors à une nuit de voile de l'Isle de France. Une centaine d'hommes requis par *La Chaumière*, un des clubs révolutionnaires les plus *enragés* d'alors, s'en allèrent

5. Le baron d'Unienville, chroniqueur du XIX^e siècle, à ne pas confondre avec Raymond d'Unienville qui a écrit une méticuleuse « Histoire politique de l'Isle de France » (Publications des archives de Maurice 1975-1977) à laquelle nous avons ici et là emprunté.

arrêter le fuyard dans l'île voisine. Pour faire bonne mesure ils arrêtaient aussi le gouverneur Duplessis, le commissaire Tirol et d'autres colons convaincus de trahison.

Dès leur arrivée, raconte Toussaint, « les prisonniers furent conduits sous escorte à la Chaumière et séquestrés ensuite à la Tour de l'Horloge comme criminels d'état ». Comme tout cela a un son étrange qui se déroule à 13 000 kilomètres de Paris et de la place de Grève où le « rasoir patriotique » fonctionne consciencieusement.

Mais de « rasoir patriotique » il n'y en a point encore au Port-Louis. Ce ne fut que lors du retour forcé de Saint-Félix qu'on songea à l'érection d'un « couperet national. » Le Comité de salut public fit élever une guillotine sur la place d'Armes. Mais « l'Assemblée Coloniale qui se souvenait de l'infortune de Mac Namara s'empressa de tout mettre en œuvre pour empêcher un nouveau crime. » La « Révolution » en mer australe se traîna jusqu'à l'orée du XIX^e siècle, plus préoccupée par le blocus anglais et des problèmes d'approvisionnement que de têtes à couper. En novembre 1794, « dès qu'on apprit la chute de Robespierre, l'Assemblée libérée du joug de *La Chaumière*, fit élargir les accusés après un jugement sommaire (pour une fois un « jugement sommaire » alla dans la bonne direction !) et Saint-Félix put retourner à ses plantations. Quant à la guillotine, le 6 floréal An III (26 avril 1795) le conseil municipal décida de la faire démonter et remiser parce que « la charpente exposée aux injures du temps dépérissait de jour en jour et deviendrait incapable de service »⁶.

Mais le jour du démembrement de la guillotine, un bouc passait par là. Il fut décidé que le « couperet national » qui avait coûté si cher se devait de servir à quelque chose. Le bouc (émissaire et comestible) en fit les frais !

Un contre-amiral, deux soldats malades et sans défense, un bouc baladeur, voilà les victimes de la Révolution française à l'Isle de France ! Mais l'Histoire n'avait pas dit son dernier mot. Les Anglais attendaient leur moment pour intervenir et conquérir cette place stratégique importante de l'océan Indien.

Post-scriptum

J'aurais aimé évoquer l'impact de la Révolution sur le destin des esclaves et des noirs libres des colonies, rappeler l'action de l'Abbé Grégoire par exemple. Ce serait déborder le cadre de cet article. Je citerai néanmoins le fameux discours de Robespierre s'en prenant directement à « notre » député, je veux dire le député de l'Isle de France : « C'est un grand intérêt que la conservation de vos colonies, s'écria *l'Incorruptible*, mais cet intérêt même est relatif à votre Constitution ; et l'intérêt suprême de la nation et des colonies elles-mêmes est que vous conserviez votre liberté et que vous ne renversiez pas de vos propres

6. Archives Coloniales — Vol. MIII, pièce 77 : « Cette guillotine avait été élevée aux frais des membres de *La Chaumière*. Elle coûta 8 735 livres, somme qui ne parut énorme qu'à cause du taux élevé de la piastre à ce moment (...) Quelque temps auparavant, le 27 novembre 1793, quelques républicains farouches avaient tenté de dresser une guillotine sur la place d'Armes. L'Assemblée Coloniale était aussitôt intervenue et avait décrété le 29 la destruction de tout instrument de supplice en quelque lieu que ce fût...

mais les bases de cette liberté. Eh, périssent vos colonies, si vous les conservez à ce prix (murmures et applaudissements)... Oui, s'il fallait ou perdre vos colonies, ou leur sacrifier votre bonheur, votre gloire, votre liberté, je le répète : périssent vos colonies ! (Applaudissements)... je déclare au nom de la nation entière qui veut être libre, que nous ne sacrifierons pas aux députés des colonies qui n'ont pas défendu leurs commettants comme M. Monneron. » Mais Robespierre menait un combat perdu d'avance ! (Le psychanalyste que je suis rêvera qu'il fut blessé à la mâchoire comme Freud par le cancer !)

J'aurais aimé aussi parler de la course, de ces capitaines de course nommés Deschiens-Kérulvay, François-Thomas Lemême, Hodoul, Malroux, Le Vaillant, Duterte et surtout Robert Surcouf — Robert, pas le petit frère — qui à peine âgé de vingt ans amarine tant de vaisseaux anglais. La Révolution s'achevait en « western » en cette fin de siècle à l'Isle de France. L'île affamée était ravitaillée par les prises des corsaires hors-la-loi. L'Angleterre qui devait perdre la bataille du Grand-Port — victoire commémorée sur les murs de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile — perdait déjà les joyaux de sa flotte marchande et royale : 261 vaisseaux en 1793 ; 502 en 1795 ; 562 en 1797 — et je ne compte que les années impaires !

Ce fut sans doute cette humiliation sur mer qui força les Anglais à s'attaquer à l'Isle de France et à l'occuper. Port-Louis était devenu l'Alger de l'océan Indien. Toute l'île était devenue corsaire — on l'est toujours un peu là-bas, un peu capitaine de course, un peu prédateur, voir Le Clézio — s'engageant contre l'Anglais, le mettant en déroute et nourrissant des prises une population entière. Les Anglais décidèrent un blocus. Mal leur en prit : « Il me serait difficile, écrit un témoin oculaire cité par A. Toussaint, d'exprimer l'enthousiasme et la célérité que l'on mit à compléter et mettre en état l'escadron français : bourgeois, militaires et marins se portaient en foule à bord des frégates et autres navires armés. On eût dit qu'on allait à une noce... » Et ce fut littéralement la « fête » des Anglais !

La Révolution devint Directoire, Consulat et Empire. En 1810, en pleine époque napoléonienne, les Anglais pour neutraliser « le nid des corsaires » occupèrent l'Isle de France qui devint Mauritius. Et cent ans, année pour année après l'abolition de l'esclavage à l'île Maurice, naissait avec un passeport britannique dans la bouche, faute de cuillère d'argent, l'auteur de ces lignes qui n'a pas fini de s'en lamenter/réjouir... avec l'accent d'Oxford !

Bibliographie : j'ai abondamment emprunté à Auguste Toussaint et à son ouvrage « Port-Louis, deux siècles d'Histoire », Standard Printing. Port-Louis 1948 ; à Villèle, au Baron d'Unienville et à Saint-Elme-le-Duc. Paix à leurs ombres ! J'ai aussi consulté avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage de K. Noël : « Histoire de l'esclavage à l'île de France » (Éditions Two Cities, Paris 1989) et « l'Histoire politique de l'Isle de France — 1789-1791 » de Raymond d'Unienville (Mauritius Archives Publications, 1975).